

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012
COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

I. ADMINISTRATION GENERALE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

- 1) **Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 29 juin 2012.** **ADOPTE**
Le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du vendredi 29 juin 2012.
- 2) **Contrat Urbain de Cohésion Sociale : demandes de subventions 2013.** **ADOPTE**
Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Politique de la Ville), la Commune de Le Portel a déposé des fiches actions en vue de l'obtention de subventions, les dossiers suivants sont concernés pour l'année 2013 :
- ✓ 14^e Forum emploi
 - ✓ Vitrine des savoir faire de la restauration
 - ✓ Chantier de mobilisation de jeunes
 - ✓ De l'oralité à l'écrit
 - ✓ Développement du hip hop
 - ✓ Animations des temps libres au CAJ Plage
 - ✓ Maison de projets

II. PERSONNEL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

- 3) **Modification du tableau des effectifs.** **ADOPTE**
Le Conseil Municipal a modifié le tableau des effectifs.
Le tableau des effectifs reprend tous les postes dont le Conseil Municipal autorise l'ouverture ou la suppression au cours de l'année. C'est au Maire qu'il revient ensuite de pourvoir ces postes.

III. URBANISME - DOMAINES - TRAVAUX

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

- 4) **Acquisition amiable d'un garage sis rue de la Station à Le Portel appartenant aux Consorts DEGUINE.** **ADOPTE**
Il est prévu de procéder à l'acquisition amiable d'un garage sis rue de la Station à Le Portel, appartenant aux Consorts DEGUINE, cadastré AL 212, pour une superficie de parcelle de 96 m² dont 39 m² pour le garage, pour un montant de 10.000 Euros + les frais de notaire.
- 5) **Exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux : Résultats de l'appel d'offres.** **ADOPTE**
Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché concernant l'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux de la Ville, compte tenu de l'adjudicataire et des montants retenus en commission d'appel d'offres :
- Lot n°1 variante gaz dérégulé : DALKIA – 152.512,54 Euros HT / an
 - Lot n°2 variante gaz dérégulé : DALKIA – 103.351,38 Euros HT / an
 - Lot n°3 offre de base : DALKIA – 3.976,56 Euros HT / an.
- 6) **Fourniture d'essence et de gasoil pris à la pompe : avenant.** **ADOPTE**
Il est prévu de passer un avenant au marché passé avec la société Intermarché concernant la fourniture d'essence et de gasoil pris à la pompe pour prolonger le marché du 13 novembre 2012 jusqu'au 31 décembre 2012 afin de le faire coïncider avec l'année civile et de relancer un appel d'offres européen à compter du 1er janvier 2013.

IV. **SUBVENTIONS - CADRE DE VIE**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

- 7) **Construction de la maison de la santé et de l'enfance: demandes de subventions.** **ADOPTÉ**
Dans le cadre de la construction de la maison de la santé et de l'enfance, d'un montant de 2.752.699 Euros HT, il convient de présenter des demandes de subventions auprès de l'ADEME, du Conseil Régional, de la Caisse Maritime d'Allocations Familiales et de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais.
- 8) **« Architectures et couleurs porteloises » : Subventions communales.** **ADOPTÉ**
Dans le cadre de l'Opération « architectures et couleurs porteloises », le Conseil Municipal a délibéré sur l'octroi de subventions municipales à des particuliers pour la réalisation de travaux de façades.

V. **ACTIONS JEUNESSE ET SPORTS**

➤ RAPPORTEUR : *Madame BLOND*

- 9) **Le Coupon Sport ancv : acceptation du moyen de paiement pour les activités sportives proposées par les services municipaux.** **ADOPTÉ**
Proposé par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, le coupon sport est un chéquier nominatif et sécurisé qui se présente sous forme de coupures de 10 Euros. Entièrement dédié à la pratique sportive, il permet de régler tout ou partie des adhésions, cotisations, licences, abonnements, cours et stages sportifs, à moindre coût partout en France, auprès de 30.000 clubs sportifs et associations conventionnés avec l'ANCV.
Le Conseil Municipal a accepté l'emploi du Coupon Sport comme moyen de paiement pour les activités sportives proposées par les services municipaux (sport, jeunesse, centre municipal de danse...).
- ➔ **Pour information du Conseil Municipal : Présentation d'un bilan sur les activités estivales 2012.**
Le Service Jeunesse a proposé de nombreuses activités aux jeunes de 3 à 18 ans durant l'été (Accueils de Loisirs, camps et mini-camps).
Un bilan quantitatif et qualitatif de cette saison estivale a été présenté au Conseil Municipal.

VI. **ENSEIGNEMENT**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur POQUET*

- 10) **Participation financière obligatoire aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Saint Jean-Baptiste de La Salle.** **ADOPTÉ**
Compte tenu de l'évolution de la législation, le Conseil Municipal a fixé le montant du forfait communal annuel pour les élèves inscrits dans les classes élémentaires de l'école privée Saint Jean-Baptiste de La Salle et résidant sur Le Portel.

VII. **CULTURE**

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur DESCAMPS*

- 11) **Médiathèque : Journée d'inscription gratuite pour les Portelois le dimanche 21 octobre 2012 (abonnement multimédia).** **ADOPTÉ**
La médiathèque sera ouverte le dimanche 21 octobre prochain, à l'occasion des Portes ouvertes des ateliers d'artistes. Des animations sont prévues : atelier de gravure autour de l'exposition en cours, brocante de livres au profit de Kawara, visites... A cette occasion, ce jour là, l'abonnement multimédia sera offert à tous Portelois n'ayant jamais été inscrits à la médiathèque.

VIII. FINANCES

➤ RAPPORTEUR : Monsieur LECRIVAIN.

12) Budget Ville 2012 : Décision modificative n°2.

ADOPTE

Budget équilibré en dépenses et en recettes à **78.694 Euros**

13) Budget Assainissement 2012 : Décision modificative n°2.

ADOPTE

Budget équilibré en dépenses et en recettes à **10.000 Euros**

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.

14) Subventions aux Associations 2012 : état complémentaire n°2.

ADOPTE

Le Conseil Municipal a approuvé l'état complémentaire n°2 des subventions 2012 accordées aux associations comme suit :

6574-415	Société Anonyme Sportive Professionnelle Etoile Sportive Saint Michel - S.A.S.P. E.S.S.M. LP CO	20.000 €
	TOTAL	20.000 €

15) Signature d'un avenant à la convention signée entre la Commune et la Société Anonyme Sportive Professionnelle Etoile Sportive Saint Michel (S.A.S.P. E.S.S.M. LP CO).

ADOPTE

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention complémentaire à la Société Anonyme Sportive Professionnelle Etoile Sportive Saint Michel pour l'exercice budgétaire 2012 et il a autorisé Monsieur le Maire à signer un avenant à la convention de participation au développement du sport entre la Commune et la S.A.S.P. E.S.S.M. LP CO.

IX. TOURISME

➤ RAPPORTEUR : Monsieur MARIETTE.

16) Adhésion du « MONT DE COUPPES » - Classes d'Eveil et de Découverte à la charte de qualité « Immersion Nature ».

ADOPTE

La Région Nord Pas-de-Calais a créé un réseau de structures partenaires du nouveau dispositif « Immersion Nature » dès la rentrée scolaire 2012. « LE MONT DE COUPPES » - Classes d'Eveil et de Découverte ayant reçu un avis favorable, lors de la commission permanente du 25 juin 2012, à sa demande d'adhésion à la charte de qualité « Immersion Nature », le Conseil Municipal a validé cette adhésion.

X. RELATIONS INTERNATIONALES

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.

17) Signature d'une charte dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale du 17 au 25 novembre 2012.

ADOPTE

La Semaine de la Solidarité Internationale est un rendez-vous annuel lancé à l'initiative des associations de solidarité internationale en concertation étroite avec les pouvoirs publics. Elle constitue un temps fort d'ouverture sur le monde.

Du 17 au 25 novembre 2012 tous ceux qui se mobilisent en faveur de la solidarité internationale se proposent de faire partager leurs projets. La participation des partenaires à cette manifestation est gratuite et volontaire.

XI. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : Monsieur le Maire.

➔ **Présentation au Conseil Municipal d'un bilan :**

- ✓ sur les activités estivales de l'Office de Tourisme
- ✓ sur les animations estivales
- ✓ sur la fréquentation de l'aire de camping-cars

XII. COMPTE RENDU DE L'EMPLOI DE DELEGATION DE MONSIEUR LE MAIRE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire*

➔ **Conformément à la délibération n°2008-30 en date du 15 avril 2008 :** **Gestion financière – Réaménagement de la dette.**

✓ **Emprunt d'un montant de 250.000 Euros auprès du Crédit Agricole Nord de France.**

Pour financer son programme d'investissements 2012, la Commune a contracté un emprunt d'un montant de 250.000 Euros auprès du Crédit Agricole Nord de France, dont voici les principales caractéristiques : durée : 180 mois – taux d'intérêt annuel fixe : 5,61 % - Frais de dossier : 500 euros – conditions de remboursement : échéances trimestrielles et constantes. Arrêté municipal n°2012-266 en date du 3 juillet 2012.

✓ **Prêt PPU d'un montant de 897.441 Euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.**

Un prêt PPU d'un montant de 897.441 Euros a été contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer le programme d'investissements 2012 de la Commune. Caractéristiques : périodicité des échéances : trimestrielle – durée de la période de préfinancement : 24 mois maximum – durée de la période d'amortissement : 60 trimestres – Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du livret A en vigueur à la date d'effet du contrat + 1 point de base, soit actuellement 3,25 % - Taux annuel de progressivité de l'amortissement : 0 % (actualisable à l'émission et à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du livret A) – Modalité de révision des taux d'intérêt : double révisabilité limitée – Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 % - Commission d'intervention : 550 euros. Arrêté municipal n°2012-267 en date du 3 juillet 2012.

➔ **Conformément à la délibération n°2008-107 en date du 9 octobre 2008 :**

✓ **Visite du site Olympique d'Arques le samedi 21 juillet 2012.**

Dans le cadre de l'année de l'Olympisme, la ville a organisé le samedi 21 juillet 2012, en partenariat avec l'Athlétic Gym, une visite du site Olympique d'Arques, afin d'assister notamment aux entraînements de l'équipe de Grande Bretagne de gymnastique. Par arrêté municipal n°2012-212 en date du 13 juin 2012, la participation financière à cette sortie a été fixée à 4 euros.

✓ **Repas dansant organisé à la salle Yves Montand par le service seniors le mardi 21 juin 2012.**

La participation financière au repas dansant organisé à la salle Yves Montand le mardi 21 juin 2012 a été fixée par arrêté municipal n°2012-213 en date du 11 juin 2012, comme suit : repas et guinguette : 10 euros, repas seul : 6 euros, guinguette seule : 4 euros.

✓ **Base de char à voile – stages véliques – saison estivale 2012.**

Durant la saison estivale, 5 stages véliques de 5 jours ont été organisés. Par arrêté municipal n°2012-214 en date du 12 juin 2012, la participation financière a été fixée à 15 euros la semaine pour les enfants Portelois ou scolarisés sur la commune et à 30 euros pour les extérieurs.

✓ **Pass jeunes : stage multi sports – saison estivale 2012.**

Par arrêté municipal n°2012-215 en date du 15 juin 2012, Monsieur le Maire a fixé la participation financière à des stages « multisports » organisés au mois d'août par le Service des Sports comme suit :

Activité	Dates	Participation financière
Stage : Multisports Age : de 10 à 14 ans	Du 13 au 17 août 2012	- 12 €pour les Portelois - 24 €pour les extérieurs
Stage : Multisports Age : de 10 à 14 ans	Du 20 au 25 août 2012	- 15 €pour les Portelois - 30 €pour les extérieurs

✓ **Base de char à voile – stages de voile – saison estivale 2012.**

Durant la saison estivale, 3 stages de voile de 5 jours ont été organisés. Par arrêté municipal n°2012-216 en date du 12 juin 2012, la participation financière a été fixée à 15 euros la semaine pour les enfants Portelois ou scolarisés sur la commune et à 30 euros pour les extérieurs.

✓ **CAJ « Plage » – Tarifs du pôle loisirs.**

Par arrêté municipal n°2012-241 en date du 21 juin 2012, les tarifs relatifs à l'accueil des jeunes de 12 à 18 ans ont été fixés comme suit : 3 euros la semaine pour les jeunes Portelois ou scolarisés sur la commune et à 4 euros pour les extérieurs.

✓ **Régie de recettes : « Photocopies et éditions de listes informatiques » : modification.**

A la demande de Monsieur le Trésorier, par arrêté municipal n°2012-244 en date du 26 juin 2012, Monsieur le Maire a apporté les modifications suivantes :

- Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver sera désormais de 100 Euros.
- Le régisseur devra verser la totalité des pièces justificatives des recettes encaissées selon une périodicité tri-annuelle.

✓ **Régie de recettes : « Régie publicitaire » : Modification.**

Sur avis de Monsieur le Trésorier, le régisseur devra désormais verser la totalité des pièces justificatives des recettes encaissées selon une périodicité bimestrielle (arrêté municipal n°2012-278 en date du 3 juillet 2012).

✓ **Régie de recettes « Manifestations et productions culturelles » : Modification**

A la demande de Monsieur le Trésorier, par arrêté municipal n°2012-279 en date du 3 juillet 2012, Monsieur le Maire a apporté les modifications suivantes :

- Un fonds de caisse d'un montant de 50 euros est mis à la disposition du régisseur.
- Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver sera désormais de 1800 Euros.
- Le régisseur devra verser la totalité des pièces justificatives des recettes encaissées selon la périodicité suivante : sous 15 jours à l'issue de l'événement (concerts, village de Noël, bal de carnaval...).

✓ **Régie de recettes : « du Mont de Coupes - Classes d'Eveil et de Découverte » : modification.**

Sur avis de Monsieur le Trésorier, le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver sera désormais de 30.000 Euros (arrêté municipal n°2012-280 en date du 3 juillet 2012) – De même, l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au trésor a été autorisée (pour permettre l'encaissement des chèques et les virements).

✓ **Régie d'avances « Service des personnes âgées » : modification.**

Par arrêté municipal n°2012-281 en date du 5 juillet 2012 et conformément à la demande de Monsieur le Trésorier, le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur a été fixé à 3.000 Euros.

✓ **Régie de recettes : Cantines et garderies scolaires : Modification.**

Conformément à la demande de Monsieur le Trésorier, le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver a été fixé à 3.500 Euros (arrêté municipal n°2012-283 en date du 9 juillet 2012).

✓ **Régie de recettes service des personnes âgées : Modification.**

Par arrêté municipal n°2012-284 en date du 9 juillet 2012 et conformément à la demande de Monsieur le Trésorier, le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver a été fixé à 2.500 Euros.

✓ **CAJ « Plage » – Pôle loisirs – Sortie au « Laser Game » au Bowling Calais – jeudi 19 juillet 2012.**

Par arrêté municipal n°2012-285 en date du 17 juillet 2012, la participation à une sortie au « laser game » au bowling de Calais le jeudi 19 juillet 2012 a été fixée à 2 euros pour les jeunes inscrits au CAJ « Pôle Loisirs ».

✓ **CAJ « Plage » – Pôle loisirs – Sortie à « l'Aqualud » du Touquet – vendredi 6 août 2012.**

La participation financière à une sortie à « l'Aqualud » du Touquet le vendredi 6 août 2012 a été fixée à 5 euros pour les jeunes inscrits au CAJ « Pôle Loisirs » (arrêté municipal n°2012-309 en date du 30 juillet 2012).

✓ **CAJ « Plage » – Pôle loisirs – Sortie « Paintball » à Attin – vendredi 10 août 2012.**

Par arrêté municipal n°2012-322 en date du 7 juillet 2012, la participation à une sortie « Paintball » des 7 vallées de la Commune d'Attin le vendredi 10 août 2012 a été fixée à 5 euros pour les jeunes inscrits au CAJ « Pôle Loisirs ».

✓ **CAJ « Club House » – Sortie « Paintball des 7 Vallées » – vendredi 24 août 2012.**

La participation à une sortie « Paintball des 7 vallées » le vendredi 24 août 2012 a été fixée à 10 euros pour les jeunes titulaires de la carte Pass-Jeunes (Arrêté municipal n°2012-324 en date du 17 août 2012).

✓ **Centre municipal de danse : Fixation des adhésions pour l'année 2012-2013.**

Par arrêté municipal n°2012-325 en date du 17 août 2012, le montant des inscriptions annuelles au centre municipal de danse, pour l'année 2012-2013 a été fixé comme suit :

- 50 Euros pour les Portelois
- 70 Euros pour les extérieurs
- 80 Euros pour les adhérents résidant à l'extérieur de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

✓ **Service de portage de repas à domicile : Fixation du tarif des repas.**

Dans le cadre du service de portage de repas à domicile, par arrêté municipal n°2012-326 en date du 21 août 2012, Monsieur le Maire a fixé le prix du repas qui est demandé aux usagers à 6,15 euros, à compter du 1^{er} septembre 2012.

XIII. INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

✓ **Principales manifestations programmées prochainement :**

- Vendredi 28 septembre : Soirée d'information et de partage sur les difficultés scolaires - Projection du film "Un parmi les autres" de Pierre de Nicola suivie d'une discussion avec les membres du RASED de la circonscription de Saint Etienne au Mont ARAL 62 - PRE - Education Nationale - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 20 H
- Du 29 septembre au 21 octobre - exposition "La représentation humaine dans l'art grec" à la Médiathèque par l'Atelier d'Arts Plastiques Opale
- Samedi 6 octobre :
 - Conférence René Bazin et le Nord à partir de son roman Gingolph l'abandonné - Conférence de Jacques Richou, Président des Amis de René Bazin et Brigitte de Baudus, arrière petite fille de l'auteur - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 15 H
 - Loto Quine : Amicale des Agents Municipaux - Salle Yves Montand 20 H
- Dimanche 7 octobre : Repas animation country - Association HLM Orange - Salle Yves Montand
- Mercredi 10 octobre : "Espèce de..." Spectacle interactif, drôle et intense, sur le thème des relations conflictuelles entre adolescents - Atelier Santé Ville de la CAB - Ouvert à tous à partir de 8 ans - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 15 H
- Vendredi 12 octobre : Soirée ciné - Chaque mois la médiathèque propose une séance de projection (Polars, comédies, drames...). C'est vous qui choisissez le film d'une séance à l'autre parmi une sélection - 3 € - gratuit pour les adhérents Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 20 H
- Samedi 13 octobre : Kfé philo "Qu'est-ce que la philosophie ?" - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Le Flobart - renseignements 03-91-90-14-00 - 16H30 à 18 H
- Du 15 au 19 octobre - Semaine des Aînés
- Jeudi 18 octobre : Rencontres au féminin - Invitées par le Centre Littéraire Escales des Lettres, Fanny Chiarello et Marie Chartres viennent à notre rencontre pour nous parler de leurs livres, de leur travail d'écrivain. Elles nous liront des extraits de leurs textes - Gratuit - ouvert à tous Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 19 H
- Vendredi 19 octobre : Madame Marguerite - Par la Compagnie Rollmops Théâtre - 3 € - gratuit pour les adhérents Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 20 H
- Dimanche 21 octobre :
 - Portes ouvertes de la Médiathèque - Brocante de livres au profit de Kawara - atelier de gravure de l'Opale - avec soutien du Conseil Général - Médiathèque - 11 H à 17 H
 - Symbiose : Concert d'automne par l'orchestre d'harmonie l'Espérance de Neufchâtel-Hardelot et l'orchestre symphonique Backer Orchestra de Deal (Kent, Grande-Bretagne) - avec le soutien financier du Conseil Général - 3 €Eglise Saint Pierre - Saint Paul - 17 H
- Mardi 23 octobre : Balade contée Octobre rose - Marche organisée par la CPAM en partenariat avec l'Espace Carnot et le Centre Jacques Brel d'Outreau - Départ Médiathèque - 14 H
- Samedi 27 octobre : Atelier Entre Nous avec Nelle - Les adaptations de romans au cinéma. Rencontrons-nous régulièrement pour découvrir, discuter, débattre... Médiathèque - inscriptions et renseignements 03-91-90-14-00 - 15H30
- Du 30 octobre au 9 novembre - Atelier BD avec Virginie VIDAL à la Médiathèque, de 13 H 30 à 16 H 30 - pour les jeunes à partir de 12 ans (débutants ou confirmés) - Sur réservation au 03-91-90-14-00 - Participation : 3 €
- Mercredi 31 octobre : Halloween 10 H : Atelier de confection de citrouilles ou de grosses oranges - De 14 H à 17 H : bal costumé pour les enfants (les enfants de moins de 6 ans devront être accompagnés d'un adulte) - 20 H 30 : soirée Halloween pour les adultes (entrée 5 €) Association HLM orange - Salle Yves Montand

- Samedi 3 novembre : La Lutte dans tous les sens - Exposition qui retrace l'histoire de la lutte à travers des photos de lutteurs sénégalais, par l'association Jokkoo ak Saloum, de lutteurs burkinabés par le comité de Jumelage Le Portel/Kawara, de lutteurs boulonnais par le Club Photo Objectif Nesles (Lise Legrand, Mélanie Lesafre). Démonstrations par le Club Entente Lutte de la Côte d'Opale - à 16 H, conférence animée par la journaliste Françoise Objois "Sport : égalité femme/homme un jour ?" avec Fabienne Broucaret, auteur du livre "Le sport féminin, dernier bastion du sexisme ?" (éd. Michalon) et Lise Legrand, Lutteuse - Médiathèque - 15 H
- Dimanche 4 novembre : Spectacle Patoisant - Réservations au 03-21-87-73-76 - Amicale des Agents Municipaux - 10 € Salle Yves Montand - 15 H
- Vendredi 9 novembre : Soirée ciné - Chaque mois la médiathèque propose une séance de projection (Polars, comédies, drames...). C'est vous qui choisissez le film d'une séance à l'autre parmi une sélection - 3 €- gratuit pour les adhérents Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 20 H
- Samedi 10 novembre : Kfé philo - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Le Flobart - renseignements au 03-91-90-14-00 - 16 H 30 à 18 H
- Samedi 17 novembre : Visite du Centre Pompidou à Paris - Sur réservation avant le 27 octobre - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00
- Mercredi 21 novembre : Atelier Jeux coopératifs - Dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale. Venez découvrir les jeux coopératifs, pour apprendre à jouer ensemble, sans compétition. Pour toute la famille - Gratuit Ludothèque Les P'tits Corsaires - 14 H à 17 H
- Jeudi 22 novembre : "Tunalia : les femmes pleurent au Congo", Chronique d'une correspondance partagée - Création originale inspirée du vécu et de la lutte de Jacqueline Musugani, interprétée par Mariam Coppin Bagaya - Gratuit - Public adulte Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 14 H 30
- Vendredi 23 novembre : Une femme parmi les femmes - Projection du film de Judith et David McDougall (1981 VOST). Documentaire sur un peuple africain, les Turkanas, éleveurs semi-nomades relativement isolés du nord-ouest du Kenya. Suivi d'un échange animé par le CDSI - Gratuit Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 20 H
- Samedi 24 novembre : La fiction, dans les livres, à l'écran... Pourquoi raconter des histoires, des romans ? Pourquoi en écrire ? Pourquoi en lire ? Pourquoi en filmer ?... Avec l'auteur Gilles Warembourg nous tenterons de démêler l'inextricable - Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 15 H 30
- Dimanche 25 novembre : Bourse aux jouets et puériculture - Association HLM orange - Salle Yves Montand - 9 H à 17 H

- Samedi 1er décembre : Récit de voyage en Palestine - Marcel Ghesquière nous propose un diaporama et une discussion autour de la Palestine (vallée du Jourdan, Bethléem, Jérusalem...), de ses habitants et de leurs conditions de vie - Gratuit Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 15 H
- Vendredi 7 et Samedi 8 décembre - Téléthon
- Vendredi 7 décembre : Soirée ciné-soupe - Partageons un moment sympathique autour d'un bol de soupe puis profitons d'1H30 de courts métrages issus des 4 coins de l'Europe - 3 €- gratuit pour les adhérents Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 19 H
- Samedi 8 décembre : Kfé philo - Menés par Bernardino Torres, les cafés philo nous offrent un espace de liberté, de discussion, de partage. Sur un sujet choisi par tous, venez écouter, débattre, donner votre avis... Une boisson non alcoolisée est offerte à chaque participant - Le Flobart - renseignements au 03-91-90-14-00 - 16 H 30 à 18 H
- Mardi 11 décembre : Audition de Noël des élèves de l'Ecole Municipale de Musique - Deux fois par an, l'Ecole de Musique organise une audition. Les élèves de l'Ecole Municipale, jeunes et adultes, interprètent un ou plusieurs morceaux en public - Gratuit - ouvert à tous Salle Maurice Chevalier - 19 H
- Les 12 - 13 et 14 décembre - préparation et distribution des colis de Noël aux Aînés
- Samedi 15 décembre : Patrimoine et mémoire de Capécure - Causerie, dans la continuité du Bar des Mémoires d'avril dernier, sur les évolutions du quartier Capécure jusqu'à aujourd'hui et ses possibilités de reconversion - Gratuit - ouvert à tous Médiathèque - inscriptions et renseignements au 03-91-90-14-00 - 15 H
- Dimanche 16 décembre :
 - Marché de Noël - Exposition et vente d'objets traditionnels, d'artisanat et de gastronomie sur le thème de Noël. Animations : Arrivée du Père Noël en calèche à 16 H et bien d'autres surprises... - Office de Tourisme - Salle Georges Carpentier - 10 H à 19 H
 - Spectacle Disney - Association HLM orange - Salle Yves Montand - 14 H à 17 H
- Samedi 22 décembre : Guénels
- Dimanche 23 décembre : Parade dans les quartiers - Association HLM orange - 14 H à 17 H

XIV. QUESTION SUPPLEMENTAIRE

➤ RAPPORTEUR : *Monsieur le Maire.*

ADOPTE

18) Participation de la Collectivité à la protection sociale complémentaire « Prévoyance » des agents municipaux.

Date d'affichage : Le 27/09/2012